

Délibération N° 2024-03-08

La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 18 mars 2024,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte

- Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur les demandes d'agrément et de codirections de thèse

- La Commission Recherche est informée des demandes d'agrément suivantes, validées par Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Vice-présidente en charge de la recherche, des études doctorales et de la science ouverte :
- Demande de co-direction de:
 - BENECH Christophe (Chargé de recherche) - Doctorant.e : SCHANG Pierre Lou
 - Demande de changement de direction :
 - ALLASSONNIERE-TANG Marc (Chargé de recherche) - Doctorant.e : VERMEIR Tessa

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 18 mars 2024



La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN